

Maillets SIMPLEX • Métal doux; avec boîtier en fonte malléable et manche en bois

3009.030



Description produit

La série SIMPLEX 3009 est équipée des deux côtés avec un embout en métal doux. L'embout argenté (série 3209) est en métal doux; il est dur, insensible à la chaleur et remplace un marteau en plomb classique.

Le boîtier en fonte malléable dispose d'une douille de protection du manche intégrée qui assure une bonne résistance à la rupture.

Le manche en bois de qualité, absorbant les vibrations et ergonomique dispose d'une double-couche de vernis dans la zone de préhension, ce qui le rend insensible à l'encrassement.

Suivant le principe SIMPLEX tous les composants sont interchangeables et adaptables. Cela n'épargne pas seulement la trésorerie, mais aussi les ressources.

Cette version est disponible de la taille D30mm à D80mm ou comme marteau de frappeur (3009.081).

Caractéristiques du produit :

- Maillet SIMPLEX avec de chaque côté un embout en métal doux (argenté, dur, insensible à la chaleur).
- Boîtier en fonte malléable avec douille de protection du manche intégrée et grande résistance à la rupture.
- Manche en bois de qualité, amortissant les vibrations, ergonomique ; double-couche de vernis dans la zone de préhension (insensible à l'encrassement).
- Toutes les pièces sont interchangeables / adaptables, le système est donc très économique et préserve les ressources
- Disponible de la taille D30mm à D80mm, ou comme marteau de frappeur.

Domaine d'application

Pour une force de frappe élevée, travaux de dressage, construction de moules, construction d'installations, travaux de montage/réparation/maintenance

Matières

Manche

- bois

Embouts

- métal doux, argent
- durs
- résistant à la chaleur

Boîtier

- fonte malléable

Informations détaillées

Ø			Dimensions			GTIN	proficl@ss 5.0	ecl@ss 10.1	Référence article
			Longueur x Largeur x Hauteur						
			[mm]		[g]				
30	90	295	295 x 90 x 30		400	4030618300274	AAA905c002	21-04-09-16	3009.030

Conformité

Conforme à la directive RoHS

Conforme à la directive 2011/65/CE et à la directive 2015/863.

Ne contient pas de substances SVHC

Pas de substances SVHC avec une teneur supérieure à 0,1% m/m – Liste SVHC [REACH] au 23.01.2024.

Ne contient pas de substances de la Proposition 65

Aucune des substances de la Proposition 65 présente.

<https://www.P65Warnings.ca.gov/>

Ne contient pas de minerais de la guerre

Ce produit ne contient pas de substances classées comme "minerais de la guerre" telles que le tantale, l'étain, l'or ou le wolfram provenant de République démocratique du Congo ou de pays frontaliers.